

## DECLARATION D'ISTANBUL 2014

Nous, participants au deuxième Symposium d'Istanbul, au terme de nos travaux, avons:

1. *Actualisé* la définition que nous avons adoptée lors du premier symposium de mars 2013 et *Retenu*:  
La violence consiste en tout comportement ou acte, commis publiquement ou en privé, dirigé contre une femme ou une fille en raison de son genre, et portant atteinte à son intégrité physique, psychique, morale, son statut de femme au foyer tel que défini par la Convention d'Istanbul en date du 11 mai 2011.  
Est également considéré comme violence tout comportement contraire aux principes accordant (reconnaissant) les droits fondamentaux à tous par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Charte des Nations Unies, les Conventions et Résolutions pertinentes des Nations Unies, des Organisations régionales, ainsi que des Constitutions nationales.
2. *Rappelé* les différentes formes de violence basées sur le genre à travers le monde telles que:  
Les coups et blessures, les coups mortels, les meurtres et assassinats, les viols, les séquestrations, les grossesses forcées, les avortements forcés, les mutilations génitales féminines, la privation de nourriture, le gavage, les agressions diverses, les mariages précoces, les mariages forcés, les sororat et lévirat forcés, l'enlèvement d'enfants, la prostitution forcée, la privation de soins, les violences domestiques, la polygamie, la déscolarisation des filles, le dénigrement de l'image de la femme à travers les media (notamment l'internet), l'exploitation des femmes ou la sous-évaluation de leur travail domestique et leurs responsabilités de femmes au foyer.
3. *Déploré* la persistance des violences contre les femmes et les filles à travers le monde, et *Condamné* les nombreux conflits armés qui constituent des occasions massives de perpétration de crimes contre les femmes et les filles.
4. *Déploré* la lenteur dans l'application effective des différentes Conventions précitées de même que dans la ratification par les Etats parties de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes, appelée Convention d'Istanbul.
5. *Proposé* enfin le thème du prochain Symposium qui sera : « *l'élaboration de stratégies pour la prévention, l'élimination et la répression de toutes les formes de violence basées sur le genre.* »
6. *Renouvelé* notre gratitude à l'Université Kultur d'Istanbul et le centre CEHAMER pour leur engagement pour la protection des femmes contre la violence, et les moyens importants qu'ils ont mis à la disposition des participants au Symposium.

Fait à Istanbul le 10 avril 2014

\*\*\*\*\*